

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Rennes (EPE) - Site de Saint-Brieuc - Licence - Droit - Parcours Droit (ST BRIEUC)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université de Rennes (EPE) - Site de Saint-Brieuc - Licence - Droit - Parcours Droit (ST BRIEUC) | Jury par défaut | Tous les candidats | 220 | 1345 | 1093 | 1335 | 15 | 50 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence de droit sur le site de Saint-Brieuc est le même diplôme que celui préparé sur le site de Rennes .La licence est composée de 6 semestre avec une spécialisation progressive ,les étudiants vont donner une coloration à leur parcours.

A l'issue de la L2 de droit les étudiants peuvent également poursuivre en [L3 d'administration publique](#)

<https://formations.univ-rennes1.fr/formations/licencedroit/licence-mention-droit-saint-brieuc>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

En ce qui concerne les critères généraux, il a été décidé de s'appuyer en premier lieu sur les notes issues des bulletins de terminale, de première et des épreuves anticipées de français et de spécialité au baccalauréat ; puis, sur l'examen de la fiche avenir (ceci au moyen de l'outil d'aide à la décision), enfin, en cas de besoin, sur le projet de formation motivé et sur tout autre élément de nature à aider la commission dans sa prise de décision (notamment les centres d'intérêt et activités, ainsi que la fiche réorientation);

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Bien renseigner le Projet de Formation Motivé et les rubriques «mes activités et mes centres d'intérêt». Nous vous recommandons de bien analyser votre positionnement par rapport aux attendus de la formation qui décrivent le profil des étudiants en réussite. Bien se renseigner sur les contenus, approches pédagogiques, débouchés (Annuaire des formations, Portes ouvertes , rencontre avec les ambassadeurs ...)

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Notes dans les matières littéraires, dans celles relevant des sciences humaines et sociales, et/ou dans les disciplines permettant de développer des capacités d'analyse et de déduction | Notes obtenues, notamment en histoire géographie, langues, français, philosophie, ainsi que notes obtenues dans les spécialités suivies. | Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat et des épreuves terminales des enseignements de spécialité. Notes de première et de terminale notamment en histoire géographie, langues, français, philosophie, ainsi que notes obtenues dans les spécialités suivies. Progression des moyennes. | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Compétences d'expression écrite et orale | Notes obtenues, notamment en histoire géographie, langues, français, philosophie, ainsi que notes obtenues dans les spécialités suivies. | Critère évalué via la fiche avenir (méthodologie), les résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat et des épreuves terminales des enseignements de spécialité, les notes de première et de terminale en histoire géographie, français, philosophie. | Très important |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------|---|--|--|---------------------------------|
| | Aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte | Notes obtenues, notamment en histoire géographie, langues, français, philosophie, ainsi que notes obtenues dans les spécialités suivies. | Critère évalué via la fiche avenir (méthodologie), les résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat et des épreuves terminales des enseignements de spécialité, les notes de première et de terminale en histoire géographie, français, philosophie | Très important |
| | Aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel | Notes obtenues, notamment en histoire géographie, langues, français, philosophie, ainsi que notes obtenues dans les spécialités suivies. | Critère évalué via la fiche avenir (méthodologie), les résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat et des épreuves terminales des enseignements de spécialité, les notes de première et de terminale en histoire géographie, français, philosophie | Très important |
| Savoir-être | Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail | Notes obtenues, notamment en histoire géographie, langues, français, philosophie, ainsi que notes obtenues dans les spécialités suivies. | Critère évalué via la fiche avenir (autonomie, capacité à s'investir dans le travail, engagements et responsabilités de l'élève) et /ou l'appréciation des professeurs (bulletins et fiche avenir) | Important |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---|---------------------------------|
| | Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques | Notes obtenues, notamment en histoire géographie, langues, français, philosophie, ainsi que notes obtenues dans les spécialités suivies. | Critère évalué via les notes de première et de terminale en langue, et/ou le projet de formation motivé, et/ou les activités et centres d'intérêt déclarés. | Important |
| | Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques | Notes obtenues, notamment en histoire géographie, langues, français, philosophie, ainsi que notes obtenues dans les spécialités suivies. | Critère évalué via les notes de première et de terminale en histoire géographie et en droit si la matière a été suivie et/ou le projet de formation motivé et/ou les activités et centres d'intérêt déclarées et /ou l'appréciation des professeurs (bulletin et fiche avenir). | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | projet personnel et intérêt pour la formation. | démontrer sa connaissance de la formation, et son intérêt pour celle-ci. | Critère évalué via la fiche avenir (avis sur la capacité à réussir) et/ou le projet de formation motivé et/ou les activités et centres d'intérêt déclarés | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |

Signature :

David ALIS,

Président de l'établissement Université de Rennes (EPE) - Site de Saint-Brieuc